

38 ème Assemblée Générale Ordinaire de la FFCBL/SER
du 11 & 12^{er} Avril 2020 à NANTES (44)

APPEL DE CANDIDATURES

Je soussigné (nom - prénom) _____

Membre de l'association _____

Y exerçant la fonction de _____

Postule un poste de responsabilité au bureau national de la FFCBL/SER en qualité de (cocher la ou les cases correspondantes)

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Président national actif | <input type="checkbox"/> Responsable de la Commission des Commissaires aux Comptes |
| <input type="checkbox"/> Vice-président actif | <input type="checkbox"/> Membre de la Commission des Commissaires aux Comptes |
| <input type="checkbox"/> Trésorier général | <input type="checkbox"/> Responsable de la Commission Humanitaire |
| <input type="checkbox"/> Trésorier général adjoint | <input type="checkbox"/> Membre de la Commission Humanitaire |
| <input type="checkbox"/> Secrétaire général | <input type="checkbox"/> Responsable des affaires juridiques |
| <input type="checkbox"/> Secrétaire général adjoint | <input type="checkbox"/> Responsable des affaires techniques |
| <input type="checkbox"/> Responsable de la Commission des Sages | <input type="checkbox"/> Responsable du Département |
| <input type="checkbox"/> Membre de la Commission des Sages | <input type="checkbox"/> Responsable de la Région Administrative |
| <input type="checkbox"/> Responsable Informatique (Site FFCBL/SER) | <input type="checkbox"/> Responsable DX |

>>> IMPORTANT <<<

Le Candidat Postulant doit être équipé INTERNET,

LES CANDIDATURES DOIVENT PARVENIR AU SIEGE DE LA FFCBL
IMPERATIVEMENT AVANT ***Le 5 Avril 2020, Le CACHET*** DE LA POSTE FAISANT FOI.

RAPPEL : Les responsables départementaux et régionaux présentant leur candidature pour renouveler leur mandat sont tenus d'adresser à la FFCBL/SER un bilan complet de leurs actions au cours de l'année 2019. Tout manquement à cette règle élémentaire, la candidature sera refusée.

Les personnes qui postulent pour la première fois à la fonction de responsable départemental ou régional ou à tout autre poste doivent adresser leur curriculum vitae avec leurs motivations au siège de la FFCBL. Toute Candidature ne respectant pas cette règle sera refusée.

Conformément à la décision ratifiée par l'Assemblée générale de 1995, les responsables départementaux et régionaux ne sont pas élus, mais nommés par le bureau de la fédération.

→ -----

POUVOIR DE VOTE

COUPON A RENVOYER IMPERATIVEMENT :

POUVOIR DE VOTE **A RETOURNER AU SIEGE DE LA FFCBL AVANT LE 5 Avril 2020**

Je soussigné (nom-prénom) _____ Président de l'association _____

Affilié à la FFCBL avec un nombre de _____ membres à jour de cotisation, et en accord avec la majorité des membres affiliés du club, donne délégation de pouvoir à :

Madame ou Monsieur _____ De l'association _____

Pour représenter notre Association et voter lors de l'A.G. Ordinaire de la FFCBL le 12 Avril 2020 à NANTES (44)

***Bon pour pouvoir, valable pour la journée du 12er Avril 2020 : Date Signature
cachet si possible.***

VU L'IMPORTANCE DE CETTE 36^{ème} ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE, Si VOUS NE POUVIEZ ETRE PRESENT, N'OUBLIEZ
SURTOUT PAS DE TRANSMETTRE VOTRE POUVOIR DE VOTE AU SIEGE DE LA FFCBL/SER **RESPECTER LE**
Délai fixé au 05 Avril 2020.

**Pour ceux qui ont décidé tout simplement de ne pas être présent, par retour de courrier..Tout membre de la
FFCBL a jour de cotisation pour 2020 peut postuler, y compris les indépendants.**